



CINÉMAS 93

Collège  
au cinéma  
en Seine-Saint-Denis

2017  
2018



**La Flèche Brisée**  
de Delmer Daves



**Le Havre**  
de Aki Kaurismäki,



**Le Pays des Sourds**  
de Nicolas Philibert



**Enfance clandestine**  
de Benjamin Avila

L'omniprésence des images dans notre quotidien rend d'autant plus nécessaire l'éducation à l'image, notamment auprès des jeunes générations dont la pratique des écrans, sous des formes variées, est souvent intensive. Je considère qu'il est de la responsabilité de tous de promouvoir des formes exigeantes en la matière.

C'est pourquoi cette dimension éducative figure dans nos priorités départementales, qu'il s'agisse du futur «Projet Image» ou du nouveau projet éducatif départemental. Elle croise notre volonté de favoriser, chaque fois que possible, des logiques de continuité dans les actions à destination des jeunes Séquanodionysiens, à l'exemple de celles à l'œuvre dans le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) promu par les ministères de la Culture et de l'Éducation et soutenu fortement par le Département.

En cela, «Collège au cinéma» est un modèle emblématique car il se réfère à une pratique courante chez les jeunes, le visionnage de films, tout en la déplaçant

## DÉROULEMENT

- > Les classes assistent à **4 projections** de films en salle de cinéma.
- > Pour chaque film, un **dossier** est distribué aux enseignants et une **fiche** aux élèves.

## ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

- > Les enseignants bénéficient d'un stage de **formation** de 3 jours (inscrit au PAF).
- > Des  **carnets de bord**, permettant le suivi pédagogique et l'évaluation du projet, sont à remplir par les enseignants.
- > Une **réunion d'évaluation** avec tous les partenaires est organisée en **avril**.
- > Le **site Internet** présente des informations sur le programme et la formation, des ressources (sons, texte, images) et pistes pédagogiques : [www.cinemas93.org](http://www.cinemas93.org)

et l'interrogeant de multiples manières : projections en salle de films d'horizons géographique et esthétique très divers, ateliers d'échange et de pratique autour de la construction d'un film, etc. Il s'inscrit en prolongement du travail mené avec les plus jeunes dans le cadre « d'École et Cinéma », l'association Cinémas 93 étant désormais chargée de la coordination des deux dispositifs. Cette nouveauté va permettre la démultiplication de projets communs dans les années à venir, en partenariat avec les villes et les services de l'État.

Au total, ce seront près de 20 000 écoliers et collégiens de Seine-Saint-Denis qui pourront bénéficier des dispositifs en 2017/2018. Avec Meriem Derkoui, Vice-présidente en charge de la culture, et Emmanuel Constant, vice-président en charge de l'Éducation artistique et culturelle, je me réjouis de ces évolutions qui, d'année en année, favorisent l'émancipation des plus jeunes.

**Stéphane Troussel**  
Président du Département de la Seine-Saint-Denis

## ACCOMPAGNEMENT ARTISTIQUE ET CULTUREL

- > Les enseignants et les élèves ont la possibilité de bénéficier d'une **intervention-rencontre** avec des artistes et des professionnels du cinéma en classe, en salle ou dans les **festivals** de cinéma du département, en appui ou en prolongement de la programmation (prise en charge et organisation par Cinémas 93 sur inscription volontaire de l'enseignant).

Une carte «Collège au Cinéma» permet aux élèves de fréquenter toutes les salles de cinéma associatives ou publiques de la Seine-Saint-Denis à un tarif préférentiel. Retrouvez la liste de ces salles sur [www.cinemas93.org](http://www.cinemas93.org)

## LE PROGRAMME DE FILMS 2017-2018 : AU-DELÀ DES DIFFÉRENCES

Mêlant « plaisir » de spectateur et « exigence » artistique et pédagogique, ce programme équilibré autour de la thématique des différences (politiques, sociales, culturelles, physiologiques) et du « vivre ensemble » varie les approches esthétiques, historiques et géographiques : un film de patrimoine, *La Flèche Brisée*, et un documentaire, *Le Pays des Sourds*, complètent la projection de deux fictions contemporaines tournées en France et en Argentine (*Le Havre* et *Enfance Clandestine*).

### LES FILMS SONT COMMUNS À TOUS LES NIVEAUX

#### TRIMESTRE 1

**La Flèche Brisée** de Delmer Daves, États-Unis, 1950, 1h33min  
Arizona, 1870. La Guerre fait rage entre Blancs et Apaches. L'ancien éclaireur Tom rencontre le chef Cochise et propose la paix. Un traité est signé. Mais ils vont être trahis...

*La Flèche Brisée* se distingue des westerns réalisés jusqu'alors en rompant avec les clichés manichéens du genre, laissant alors une place centrale aux Indiens d'Amérique et à leur culture. Daves réalise ici un film engagé au message humaniste, dont l'enjeu reste la réconciliation de deux Amériques.

#### TRIMESTRE 2

**Le Havre** de Aki Kaurismäki, Finlande, France, Allemagne, 2011, 1h33min  
La police découvre un groupe d'immigrés clandestins en provenance d'Afrique dans un conteneur sur le port du Havre. Un jeune garçon, Idrissa, parvient à s'enfuir et se réfugie chez un cireur de chaussures...

Dans la ville imaginaire construite par le cinéaste, le petit monde figé à la peau uniformément blanche trouve en Idrissa, le jeune Africain, un avenir prometteur.

**Le Pays des Sourds** de Nicolas Philibert, France, 1993, 1h39min

« Quiconque s'est aventuré au Pays des Sourds aura été frappé par l'étrangeté de cette chorégraphie de signes qui leur permet de s'exprimer. »

« Pour écouter, je regarde ». Nicolas Philibert a la volonté farouche de plonger le spectateur dans l'univers des sourds, comme pour essayer de voir le monde avec leurs yeux, en s'éloignant de l'angle du handicap. Empli d'humanité, *Le pays des sourds* est un conte philosophique.

#### TRIMESTRE 3

**Enfance clandestine** de Benjamin Avila, Argentine, 2012, 1h50min

Argentine, 1979. Juan, 12 ans, et sa famille reviennent à Buenos Aires sous une fausse identité après des années d'exil. C'est une histoire de militantisme, de clandestinité et d'amour. L'histoire d'une enfance clandestine.

Réflexion sur les frontières poreuses entre engagement politique et vie personnelle, *Enfance Clandestine* nous plonge au cœur d'une métamorphose : celle d'un enfant sur le point de devenir grand.

# Collège au cinéma

est une action pédagogique, artistique et culturelle qui permet un apprentissage du regard et une ouverture sur le monde, en proposant des projections en salle de cinéma, l'étude de films en classe ainsi que la rencontre avec des professionnels et des artistes. La participation à cette action repose sur le volontariat des chefs d'établissement et des enseignants. Elle s'inscrit dans le temps et le calendrier scolaires et fait partie intégrante du volet d'éducation artistique et culturelle du projet d'établissement.

Le professeur documentaliste, qui concourt à la définition du programme d'action culturelle de l'établissement et à sa mise en œuvre, a toute sa place dans le dispositif, ainsi que les personnels de vie scolaire dans leurs missions d'animation éducative.

Cinémas 93 prend en charge intégralement la logistique, l'accompagnement pédagogique et le cas échéant les transports en commun ou les transports en autocar. Chaque collège sera affecté dans la mesure du possible au cinéma le plus proche ou le plus facile d'accès.

Les collèges et/ou les élèves prennent en charge le paiement des billets d'entrée au cinéma. Le prix des places est fixé à 2,50 € par élève et par film (10 € par élève par année).

## POUR INSCRIRE UNE OU PLUSIEURS CLASSES

Quand?	Qui?	Comment?
Jusqu'au 15 septembre 2017	<b>Étape 1</b> L'enseignant coordinateur	Il inscrit <b>en ligne</b> son collège au dispositif sur le site <b>www.cinemas93.org</b>
	<b>Étape 2</b> L'enseignant coordinateur et le chef d'établissement (signature)	L'enseignant retourne à Cinémas 93 la <b>convention</b> de partenariat signée par le chef d'établissement
	<b>Étape 3</b> Le chef d'établissement	Il peut inscrire 1 enseignant par classe à la <b>formation sur GAIÀ</b>

Chaque collège peut inscrire un nombre de classe proportionnel à la taille de l'établissement, selon que l'effectif total du collège se situe entre 200 et 400 élèves (2 classes maximum), entre 400 et 600 élèves (3 classes), entre 600 et 800 élèves (4 classes) ou plus de 800 élèves (5 classes) ; une classe supplémentaire est envisageable pour les établissements classés REP +, sous réserve des places disponibles.

Le stage de formation est inscrit au Plan Académique de Formation et dure 3 jours (les 12, 16 et 17 octobre). Les inscriptions sont collectives et effectuées uniquement sur GAIÀ par le chef d'établissement (saisie ouverte du 21 août au 15 septembre). Une convocation émanant de la DAFOR est envoyée à chaque enseignant inscrit. Le stage permet de voir tous les films au programme et d'acquérir des compétences dans le domaine cinématographique et sur les œuvres programmées, grâce aux interventions de spécialistes de l'image. Une réunion de bilan du dispositif sera organisée courant avril 2018 pour mettre en partage les pratiques. La participation est obligatoire pour les enseignants coordinateurs (un par collège).

CINÉMAS 93

87 BIS RUE DE PARIS, 93100 MONTREUIL

[www.cinemas93.org](http://www.cinemas93.org)

CONTACT

Xavier Grizon – Tél. : 01 48 10 21 28

Email : [collegeaucinema@cinemas93.org](mailto:collegeaucinema@cinemas93.org)

*Collège au cinéma en Seine-Saint-Denis est un dispositif d'éducation à l'image initié par le Département de la Seine-Saint-Denis, coordonné par Cinémas 93, en partenariat avec le CNC, la DRAC Ile-de-France, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Seine-Saint-Denis, le Rectorat de Créteil et les salles de cinémas de Seine-Saint-Denis.*